

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XLVIII

1576 - 1976

4^e Centenaire

de la création du collège Henri IV

67^e ANNÉE

1 9 7 6

Date à retenir :

Dimanche 17 octobre 1976

Assemblée générale à 10^h 30

Banquet à 13 heures

au restaurant « La Flambée », route de Pombonne,
BERGERAC - Tél. (53) 57.52 33

sous la présidence de notre camarade le Dr Pierre DUPUY



*Voulez-vous simplifier la tâche de vos camarades du bureau
et continuer à recevoir le Bulletin de liaison ?*

Remplissez vite l'encart jaune **en entier**
et retournez-le **sans retard** à Georges BRASSEM
avec votre cotisation.



ADRESSES UTILES :

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU, 28, rue Candillac, Bergerac.

Le Secrétaire Général :

Jean GRAVIER, 7, Quai de la Pelouse, Bergerac

Le Trésorier :

Georges BRASSEM, BP 57 Bergerac } C.C.P. Anciens Elèves
Lycée Henri IV
n° 367.52 Y Limoges

Adressez la correspondance au Secrétaire
et informez-le de vos changements d'adresse.

Formulaire unique à garnir avec soin et à renvoyer avant le **11 octobre 1976**
au Trésorier Georges BRASSEM, B.P. 57, 24103 BERGERAC

I) IDENTIFICATION (en CAPITALES S.V.P.)

NOM : Prénom :

Profession exacte :

Promotion 19.....-19.....

Adresse précise (avec code postal) :

II) PROCURATION : Je donne pouvoir à mon camarade

M

(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A. G. ou laisser en blanc).
pour me représenter à l'Assemblée Générale du dimanche 17 octobre 1976.

A, le 1975

Signature :

III) INSCRIPTION AU BANQUET du 17 octobre 1976

Veillez inscrire personnes à 45 F = F

IV) J'y ajoute ma COTISATION 1975-76 +

(dont 15 F pour le Bulletin) (1) et (2) et (3) = 20 F

TOTAL : F

que je règle à l'adresse : Amicale Anciens Elèves du Collège de Bergerac

a) par chèque postal (3 volets) n° 367-52 Y Limoges ;

b) par chèque bancaire ;

c) je réglerai cette somme le jour du Banquet en rapportant ce **feuillet garni** (obligatoirement).

V) FACULTATIF mais RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade
que j'ai perdu de vue. Veuillez insérer cette annonce dans le prochain bulletin.

(1) Les Souscripteurs Perpétuels ne paient qu'une cotisation libératoire de 100 F, mais ils sont tenus au paiement du Bulletin Annuel.

— Cotisation des Membres Honoraires : 20 F par an.

(2) Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entrainera la radiation d'office du service du Bulletin.

(3) La cotisation est gratuite ainsi que le service du Bulletin pendant 2 ans pour nos jeunes camarades des promotions sortantes. Il leur suffit de renvoyer cet encart au Secrétaire général Gravier.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

J. GRAVIER

BERGERAC, le 5 octobre 1976

7, QUAI DE LA PELOUSE

24100 BERGERAC

Mon cher camarade,

La fête annuelle de notre Association est fixée au dimanche 17 octobre 1976. Elle sera présidée par notre camarade le Docteur Pierre DUPUY.

Le matin à 10 heures 30, se tiendra l'Assemblée Générale statutaire dans une salle de classe du Lycée Henri IV.

Je vous demande d'y venir nombreux ou, tout au moins de vous y faire représenter en remplissant et en nous retournant le pouvoir.

La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 13 heures, vous êtes invités, vous et les vôtres, les dames en particulier, ainsi que vos amis sympathisants, au banquet habituel qui sera servi au restaurant La Flambée, route de Pombonne à Bergerac, par le traiteur Bournizel, Tél. 57.52.33.

Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous rue du Professeur-Pozzi, à l'issue de la solennité du souvenir.

L'ensemble total des frais sera de 45 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le 13 octobre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez mon cher camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

XLVIII^e BULLETIN

1976

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. ROBERT MASSIEU ET DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILLAUD A BERGERAC



SOMMAIRE

MEMBRES D'HONNEUR :
M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, (1892-1971) M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922, M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

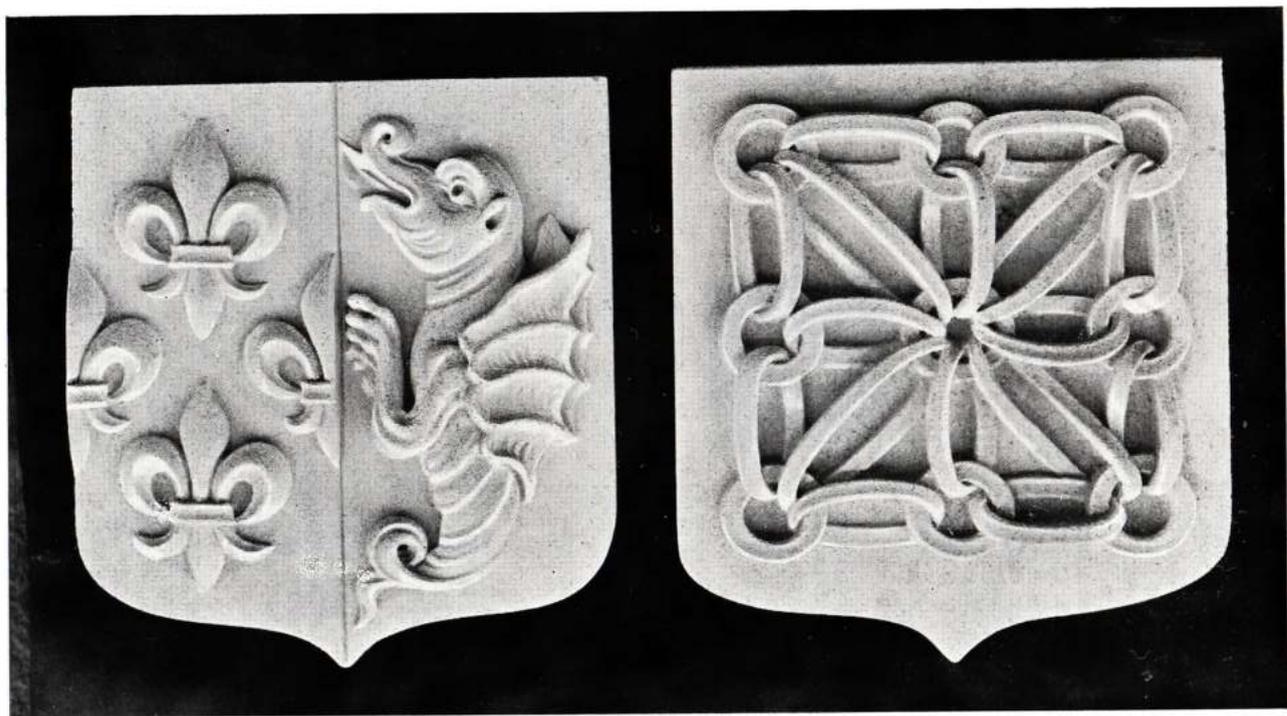
*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
M. LE SOUS-PRÉFET LUÇ LALANDE
M. LE MAIRE LOUIS PIMONT, MES. DAMES LES DIRECTRICES MARIE-THÉRÈSE ELIZONDO ET S. THÉRON.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, J. GRAVIER ; TRESORIER, M. GEORGES BRASSEM ; ADMINISTRATEURS : MM. JEAN BARTHE, RENÉ CALVÈS, ANDRÉ DELPERIER, MICHEL MANET, CHARLIE REY, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

- 5 4^e Centenaire de la Création du Collège Henri IV.
- 7 La Galerie des Anciens Elèves.
- 12 Situation financière.
- 13 Assemblée Générale du 19 octobre 1975.
- 16 Discours du XLVIII^e banquet.
Arnol FRANÇOIS.
René ROUSSEAU.
André DELPÉRIER.
- 23 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- 24 Le Coin des Jeunes.
- 25 Le Coin des Poètes.
- 27 Promenade d'Automne.
- 32 Nécrologie.



1576 - 1976

4^e Centenaire de la création du Collège Henri IV

Par Lettres Patentes du dernier jour de juillet 1576,

« Henri, par la grâce de Dieu roy de Navarre, Seigneur souverain de Béarn et de Damazan, comte de Foix et de Périgord, vicomte de Limoges... »

a donné

« pour l'entretienement du collège de la ville de Bragera, et du principal et régents qui instruisent la jeunesse au dict collège, la somme de deux cents livres tournoises de pension...

à charge, précise Henri IV

« ...que nous serons reconnu pour premier fondateur du dict collège, auquel seront dressées et empreintes nos armoiries. »



NOTE DU SECRÉTAIRE :

...Et c'est précisément en 1976 que le lycée Henri IV retrouve son titre de collège...

Eternel recommencement de l'Histoire ou mauvais coup de l'Administration ?

LA GALERIE
DES ANCIENS ELÈVES



On a beaucoup parlé cette année du 60^e anniversaire de la mort de Mounet-Sully à l'occasion du lancement du timbre à son effigie. Mais qui se souvient encore qu'il a présidé le banquet annuel de notre Amicale en octobre 1912 ?

Il y évoquait son « vieux Collège » de Bergerac, sa cloche, ses cours ombragés de tilleuls, ses classes sombres, les récréations, les promenades où l'on était sûr de rencontrer des pâtisseries et notamment :

« ...Le père Bazire, avec ses croquignoles, et la vieille Monribotte, qui faisait de si bonnes tartelettes. »

Mounet-Sully ajoute :

« Chère vieille Monribotte... C'était une petite bonne femme, bossue, d'une propreté exquise, qui avait toujours une coiffe tuyautée et un petit châle, un sarraut croisé, comme les Arlésiennes, et une croix attachée à un ruban de velours autour du cou. Quand on lui achetait trois gâteaux, elle en donnait souvent un par dessus le marché. Elle vendait des croquignoles et des masse-pains, des biscuits et des « croquantes », et surtout ces célèbres tartelettes à la crème, que nul ne réussissait comme elle. Elle accompagnait les promenades du Collège, en vendant en plein air... On disait d'elle qu'elle était de très ancienne noblesse, malgré son pauvre métier... qu'elle descendait des comtes de Moribot, et que son frère avait vendu tous ses titres de noblesse pour 300 francs parce qu'elle et lui étaient très pauvres. »

Puis Mounet-Sully quitte plus tard Bergerac, non pas pour faire son droit, comme l'auraient voulu les siens, mais pour se consacrer à la tragédie. Il s'en va à Paris en jurant à sa mère qu'il serait un jour millionnaire et décoré ! Il lui demande encore avant de s'en aller sa bénédiction et son assentiment.

« Mon assentiment à cette carrière de comédien, je ne puis te le donner », répondit-elle. « Mais ma bénédiction te suivra partout où tu iras. »



Classe de Première - Promotion 1942-1943

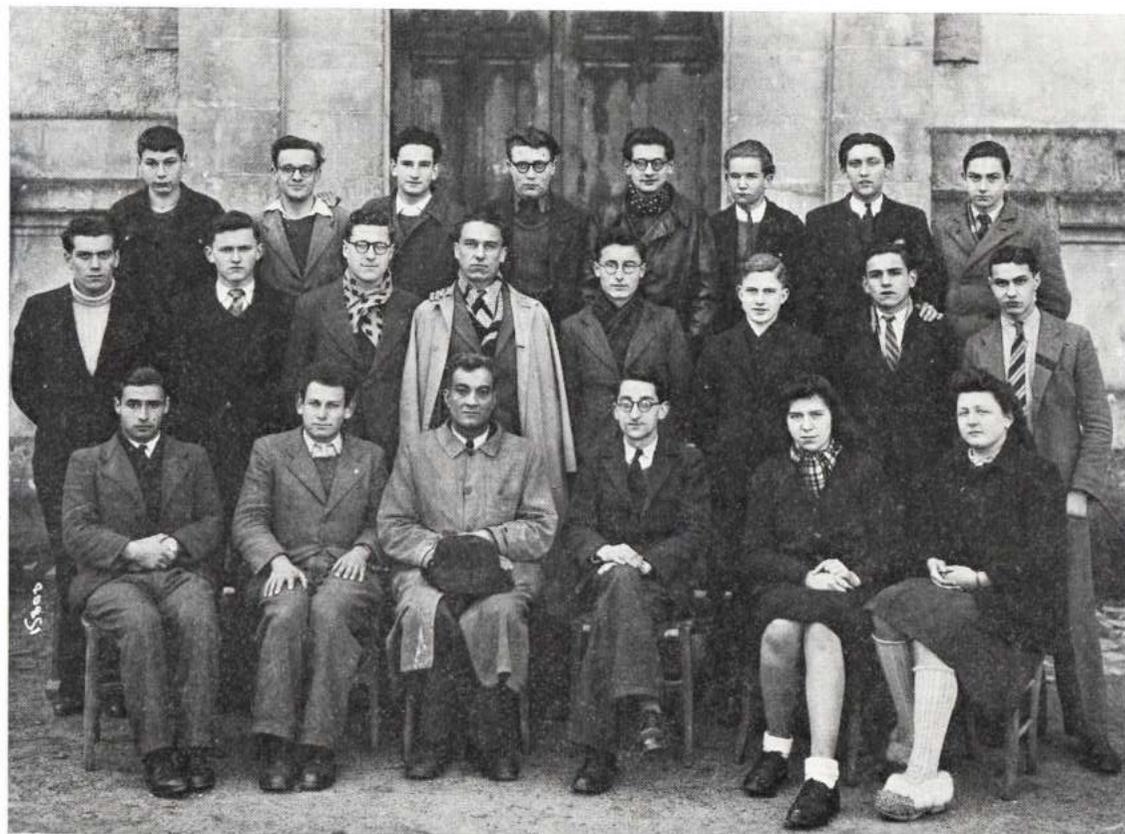


3^e rang de gauche à droite. — Debouts : MICOINE - LIMOUZY - TARDY - FOURNIER - GILLET
GORENSTEIN - GUILLOT - FRAYSSE - FREYSSENCE - CHAVANEL.

2^e rang de gauche à droite. — Debouts : MONTEL - GRIMAUD - CHARRET - DUPUY - BRASSEM
ARNOUX - COUSSET - GUIBERT - DELMARES.

1^{er} rang de gauche à droite. — Assis : BUISSON - COQ - BARANCY - SCHEFFLER (professeur)
MERIGUET (professeur) - GOOD, BARANCY - HOLFERT.

Classe de Philo - Maths - Promotion 1943-1944



3^e rang de gauche à droite. — Debouts : BERNARD - GOOD - MONTEL - DEUDON - FOURNIER
COQ - TARDY - MICOINE.

2^e rang de gauche à droite. — Debouts : MONSEAU - MORVAN - BRASSEM - COUSSET - FRAYS-
SE - HOLFERT - CHAVANEL - GORENSTEIN.

1^{er} rang de gauche à droite. — Assis : BUISSON - KORB - BARZILAY (professeur) - ABILE
(professeur) - Mlle CHARPENTIER - Mlle MENET.

SITUATION FINANCIÈRE

RECETTES	
Disponible au 5/8/75	3.584,12
177 cotisations à 5,00 F	885,00
181 Bulletins à 10,00 F	1.810,00
3 cotisations perpétuelles à 100,00 F	300,00
Dons	154,00
Intérêts coupons C.C.F.	1.006,20
Intérêts Caisse d'Epargne	92,07
Loyers septembre 1975 à août 1976	8.550,00
Banquets (66)	2.970,00
TOTAL	19.351,39

DÉPENSES	
Disponible au 5/8/76	4.681,39
Taxe C.C.P.	5,00
Impôts immeuble	958,00
Tombes	550,00
Caveau	100,00
Assurances	371,60
Gerbe monument	120,00
Papeterie — Bulletins SIGMA = 120,00 + Bleuet = 3.217,60	3.448,45
Entretien Immeuble	136,00
Frais secrétariat (M. Gravier)	110,00
Droit Garde titres	40,95
Banquets (70)	3.330,00
Dons à Elève et Foyer Culturel	1.500,00
Souscriptions (4 × 1000,00)	4.000,00
TOTAL	19.351,39

EN CAISSE AOUT 1976

C.C.F.	180,91
Caisse d'Epargne	4.315,09
C.C.P.	185,39
TOTAL	4.681,39

Valeurs mobilières	14.677,32
Immeuble estimé	50.000,00

Assemblée générale ordinaire du 19 octobre 1975

L'Assemblée Générale ordinaire et statutaire des Anciens Elèves du Lycée Henri IV s'est tenue le dimanche 19 octobre 1975, à 10 h 30, dans la salle habituelle de l'aile Sud.

Etaient présents :

J. Barthe, Beguerie, Boudenot, Bourzac, Brassem Camille et Georges, Brut, Calvès, Charrier, Charrière, Forie, Foucaud père et fils, Gelbart, Giraudel, Gravier, Joyaux, Lacombe, Mme. Rouzier née Lafarge, Laroumanie Lavigne, Lusignan, Majou, De Meslon, Promis, Ranoux, Ripoché, Président Rousseau, Mme Jeanne Tanton, Tardas, Tauziac, Vachia, Verprat, Venencie, Vigier de Gaston.

Excusés :

Audy, Bost, Helliant, Dupuy, Lapaquellerie, Lespinasse, Moreau, Rey, Tauziac, Veillet-Lavallée, Videau, Villadary, Paris.

Le Président fait observer un moment de silence à la mémoire des camarades disparus dans l'année : Chevassus, Laborie et Victorieux.

Il regrette que tous les efforts entrepris par l'Amicale pour sauver Henri IV en tant que Lycée, n'aient pu être couronnés de succès. Il passe la parole au Secrétaire Général J. Gravier qui va donner des explications plus complètes.

Ce dernier, après avoir présenté les excuses des camarades absents, demande des volontaires pour ranimer la Flamme sous l'Arc de Triomphe ce mois de novembre :

Beguerie, Delmon et A. Delpérier, le Président de la Fête d'aujourd'hui, sont d'accord pour aller à Paris.

Il passe ensuite au Rapport Moral.

RAPPORT MORAL 1975 par le Secrétaire Général J. GRAVIER

Mes chers camarades,

Notre Amicale se porte bien : près de 500 invitations ont été envoyées pour la fête d'aujourd'hui. Près de 70 camarades ont répondu : présents. Tout cela est fort encourageant.

J'ouvre une parenthèse pour dire que le Bulletin de Liaison n'a été adressé cette année qu'aux 159 camarades à jour de leur cotisation mais tous les autres ont reçu, selon les vœux du Conseil d'Administration, l'encart bleu destiné à les inviter. L'économie ainsi faite est sensible et approche de 1 800 F par rapport à l'an dernier.

Ne quittons pas encore le chapitre financier avant de vous avoir proposé d'attribuer, selon une idée chère à notre ami Georges Brassem, une subvention aux foyers socio-éducatifs de Henri IV puis de Maine de Biran. Cette attribution — à déterminer — procurerait à nos jeunes collégiens et lycéens une petite caisse destinée à couvrir des achats de matériel consommables, ballons, disques, livres..., ou à faire face à des frais imprévisibles mais fréquents le long de l'année scolaire.

Cette attribution aux deux établissements : Henri IV puis, le moment venu, Maine de Biran, va me servir de transition pour entrer dans le vif du sujet et vous entretenir, comme notre Président a commencé à le faire, du nouveau titre de notre association.

Malgré tous nos efforts dont nous vous avons entretenu l'an dernier et nos interventions multiples auprès des plus hautes instances de l'Administration, et de l'Education, le démantèlement de notre cher établissement est commencé : le C.E.S. du Barrage sort de terre. Il va recueillir dès la rentrée 1976 les classes du 1^{er} cycle du Lycée Maine de Biran qui va lui-même regrouper toutes les classes du 2^e cycle de Bergerac issues des 3 C.E.S. : Henri IV, Le Barrage et Naillac. Telle est la situation. Notre Henri IV devient un C.E.S.

Les choses étant ce qu'elles sont, est-ce à dire que notre Association est menacée d'une extinction rapide ? A la réflexion, pas du tout : c'est ainsi que nos jeunes invités du jour : Elisabeth N'Guyen, Arnol François et Philippe Beugnot n'auront 50 ans qu'en l'an de grâce 2008 et seront, à ce moment là, des anciens élèves de Henri IV en excellente forme ! Donc rien ne presse.

Je soumets cependant à votre appréciation les réflexions suivantes : Devrons nous accepter globalement dans notre Association tous les Anciens Elèves du Lycée Maine de Biran, même si à aucun moment ils ne se sont assis sur les bancs de Henri IV ou bien, dans une hypothèse plus restrictive, n'accepter que ceux dont le cursus sera passé par les 2 établissements : Collège Henri IV puis Lycée Maine de Biran, restant bien entendu que seraient admis, par simple cooptation, tous les membres que nous voudrions : fils d'anciens élèves de Henri IV ou d'amis : leur admission ne poserait aucun problème.

Selon l'hypothèse que vous choisirez, le titre de l'Association pourrait être :

— dans le premier cas : Amicale des Anciens Elèves des Lycées et Collèges de Bergerac.

— dans le second : Amicale des Anciens Elèves des Lycées et du Collège Henri IV - Maine de Biran.

Comme rien ne presse, ainsi que je l'ai dit plus haut, nous pouvons si vous le voulez bien, nous laisser encore un an de réflexion avant d'adop-

ter ce projet qui pourra toujours être modifié à la demande par l'assemblée générale dans les années 2000... !

Personnellement je crois en l'avenir d'une Amicale de 500 membres, pas en celui d'une Amicale-fleuve de plus de 1000 membres.

« Qui a trop d'amis n'a pas d'amis » dit le proverbe...

Sur ce, mes chers camarades, je souhaite que cette journée de l'Amitié soit, pour vous, chaleureuse et agréable.



Cérémonie du Souvenir

Les Anciens Elèves allèrent ensuite se recueillir au pied de la stèle commémorant le souvenir des Anciens de Henri IV morts pour la France. Le Président Rousseau déposa une magnifique gerbe,

Dans l'assistance on notait MM. Pimont, député-maire de Bergerac et Gaillard, adjoint au maire.



Cliché « Sud-Ouest »

XLVIII^e Banquet du dimanche 19 octobre 1975

Il a eu lieu dans une salle fort agréablement décorée du Restaurant « La Flambée ».

75 convives entouraient les Présidents René Rousseau et André Delpérier :

Jean Barthe et Mme, Georges Béguerie, Camille et Georges Brassem, Charles Bourzac et Mme, Denis Boudenot et Mme, J.-Louis Brut, Pierre Chevalier et Mme, René Calvès, Jacques Charrier, Jacques Charrière, Albert Chassagne, Henri Delmon, René Devine et Mme, Alain Delpérier, Yvon Deschamps, Christian de Meslon et Mme, Daillat, Jean et Maurice Foucaud, Jean Forie, Germaine Flamari, Noreau, Maître Gaillard (maire-adjoint), Pierre Gast et Mme, J.-Jacques Gelbart, Jean Gravier, Philippe Giraudel, Raymond Lavigne, Jean Laroumanie, Jean Lathoumétique, Colonel Limouziès et Mme, Pierre Lusignan, Maxime Lacombe, Docteur Mathieu, Guy Majou, Michel Manet, Georges Mermod, Robert Promis, Mme et Mlle, Michel Quetin, Michel et Bertrand Rousseau, Lucien Ripoché, Docteur Ranoux, Robert Roger, J.-Elie Tardas, Etienne Tauziac, Jean Trillaud, Jean Vachia, Robert Vigier de Gaston, Henri Venencie et Mme, Jacques Venencie, Albert Vedrines.

Jean Paris et Pierre Dupuy de Bordeaux s'étaient excusés ainsi que le Général H. Monteil, président du banquet précédent.

Un menu gracieusement imprimé par notre ami Jean Trillaud avait été offert à chaque convive :

MENU

Soupe de poisson - Civert de lièvre Saint-Hubert - Filet de bœuf en croûte - Bouquetière de légumes - Salade de saison - Plateau de fromages - Surprise glacée - Café.

VINS : Blanc sec Domaine de La Rayre - Saint-Emilion Lamarzelle-Figeac - Champagne du Président.

Selon un usage récent mais qui paraît désormais bien établi, les discours précéderont les hors-d'œuvre.

Discours des élèves E. N'GUYEN, Ph. BEUGNIOT
et A. FRANÇOIS qui l'a prononcé

C'est avec joie que je tiens, au nom de mes camarades et en mon nom propre, à vous adresser mes plus vifs remerciements pour votre gracieuse invitation. Que veut donc symboliser cette réunion annuelle, si ce n'est une amitié que le temps n'a pas su briser, pas plus qu'il n'a su user les vieilles pierres de notre lycée Henri IV. Peut-être n'est-il pas très attrayant avec ses salles mal chauffées, ses plâtres qui tombent, ses couloirs où s'engouffre le vent ! Mais le cœur de l'enfant a tôt fait de transformer ce cadre qui eût inspiré Chateaubriand en un paradis de jeux, de rires et de joie.

Cependant, il est triste de constater que ces mots sont un testament et que le glas a sonné pour ce monument presque historique. En effet, là s'arrête la grande histoire de ce petit lycée, et il faut maintenant tourner le dos au passé et regarder l'avenir. L'avenir ce sont les lycées en béton et en verre, tout grand ouverts au monde extérieur. Mais répondent-ils aux aspirations de la jeunesse actuelle, tant honnie et décriée qui préfère en face de la froideur et de l'impersonnalité d'un monde technique se renfermer sur elle-même dans l'atmosphère enfumée d'une salle où la chaleur humaine supplée avantageusement à l'inconfort ? Ces lycées modernes avec leurs grandes baies vitrées qui ne constituent plus une barrière vis-à-vis du monde extérieur poussent dangereusement l'étudiant vers une civilisation où les valeurs humaines se trouvent dépréciées. Et il n'est pas que l'architecture qui tende vers ce but. Toutes les réformes de l'éducation sont-elles moins empreintes de cet esprit ? La meilleure preuve en est la disparition de notre vieux lycée, compatible avec l'enseignement des techniques modernes. Son esprit essentiellement humaniste ne va plus dans le sens de l'évolution. Mais évolution et progrès sont-ils synonymes ? Et n'est-il pas dangereux de devenir, faute de réflexion, l'esclave de la technique ? De ce point de vue, les réformes actuelles ne sont-elles pas dangereuses ? Par exemple, la réduction prévue de la philosophie à une discipline optionnelle ne conduit-elle pas à l'avènement d'un type qui ne serait qu'un technicien ? L'enseignement futur, même s'il est plus ouvert sur le monde, même si son cadre est plus agréable à l'œil, ne formera-t-il pas des hommes qui ne seraient plus que des mécaniques intellectuelles ? Il n'est peut-être que temps de réfléchir à ces questions qui se font de plus en plus pressantes. Vous les anciens et nous les jeunes, nous avons certainement notre mot à dire dans cette affaire. C'est notre droit, c'est aussi notre devoir.

Discours du docteur René ROUSSEAU

président de l'Amicale

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je ne puis — ayant choisi de parler avant notre repas — remercier et vanter les qualités de Monsieur Bournizel, notre chef cuisinier, avant d'avoir apprécié sa cuisine. Mais je pense, étant donné qu'il ne nous traite pas pour la première fois que nous pouvons lui faire confiance et l'applaudir à l'avance.

Mes chers camarades et amis, l'année a déjà fait son tour complet et nous voilà, à nouveau, réunis comme hier, c'est-à-dire l'année dernière.

Cette horloge implacable, nous oblige à méditer sur la fuite du temps... Ce sont des réflexions qui manquent parfois de sérénité.

Je réalise que vous m'écoutez depuis de nombreuses années et que, ma foi, il va falloir penser à passer la main à plus jeune. Cette jeunesse étant mieux capable de comprendre des temps qui sont bien souvent assez surprenants pour un vieux. Enfin, pour aujourd'hui, il vous faut encore me supporter. Nous allons donc reprendre le plan normal de notre allocation.

Monsieur le Sous-Préfet, retenu par des obligations très antérieures n'a pas pu, à son grand regret être présent parmi nous. Nous le regrettons beaucoup car nous aurions aimé le remercier de sa bienveillante protection pour notre vieil établissement secondaire.

Monsieur le Maire, s'est fait représenter par M^e Gaillard, qui est aussi un de nos camarades. Nous comptons beaucoup qu'il sera notre interprète auprès de Monsieur Pimont, notre député-maire, pour lui dire combien nous lui sommes reconnaissants des perfectionnements qu'il apporte chaque année à nos vieilles pierres, et combien nous regrettons qu'il ne soit pas parmi nous aujourd'hui. Je déplore également qu'une méchante grippe nous ait privé de la présence de Madame La Directrice. La sagesse de son administration à la fois ferme et bienveillante est appréciée de tous.

Mais je veux lui faire une heureuse surprise l'Amicale des Anciens Elèves a décidé d'offrir une somme de 1 000 francs au Foyer socio-culturel du lycée Henri IV.

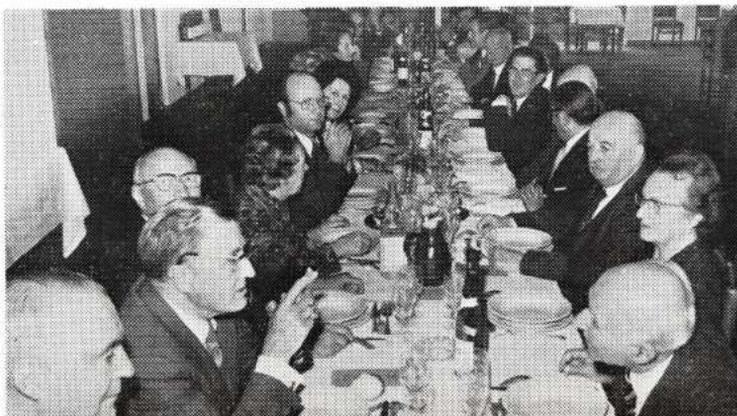
Enfin, il faut que je dise publiquement à Monsieur Barthe, au courant de tous les secrets de notre Amicale, combien ses avis m'ont été et me sont précieux, toujours empreints de sagesse et d'opportunité.

Monsieur Gravier, notre secrétaire général, se dévoue sans arrêt à notre cause. Il est plein d'initiatives, recherchant les meilleurs moyens pour renouveler et augmenter nos effectifs par l'introduction de jeunes nouveaux. Son bulletin a été parfaitement réussi. S'il est un peu maigre c'est que nos revenus n'ont pas suivi l'augmentation de la vie.

J'en profite au nom de tous pour remercier Monsieur Gravier et remercier aussi de cette tâche ingrate de trésorier notre ami Monsieur Brassem qui s'en acquitte si bien.

Et maintenant, il me reste à vous présenter notre président. Je pense que pour vous tous ce sont des paroles bien inutiles car vous le connaissez aussi bien que moi. Il fait partie de l'élite qui honore notre ville par toutes ses qualités et les qualités de sa famille.

Contrairement à ce que je pensais, ce n'est pas un Bergeracois autochtone car il est né, j'espère qu'il m'excusera de citer des dates, mais il a tellement gardé toutes les caractéristiques de la jeunesse que vous les oublierez vite, ces dates.



Cliché « Sud-Ouest »

Il est donc né, à Epinay-sur-Seine, le 4 mars 1907. Il a fait des études agitées de collège en collège pour aboutir à Henri IV, à Bergerac, où se sont terminées ses pérégrinations.

En 1924, il est reçu aux Hautes Etudes Commerciales. Il reviendra bien vite à Bergerac, pour aider Monsieur Delpérier Père pour lequel la charge d'administrer la maison de Vins devient trop lourde.

Cette maison de commerce, une des plus anciennes de la ville, une de ces maisons qui peuvent être citées en exemple, a été fondée en 1868 et a continué sa vie exemplaire jusqu'à nos jours.

Monsieur André Delpérier, notre notable président, a été choisi comme président du Tribunal de Commerce et il est en même temps le consul mestre de la Compagnie de la Vinée Bergeracoise où il lance ses proclamations rituelles en un vieux français excellent. Grand sportif, il a été l'un des meilleurs escrimeurs de la ville. Il a longtemps présidé aux destinées des « Cadets ». De la même façon, il s'est adonné au ski et a été le président du ski-club de Bergerac. C'est donc un personnage des plus représentatifs qu'à produit notre lycée. Nous le reconnaissons tous comme tel. En 1965, le Maire de l'époque ne s'y est pas trompé. Il lui a demandé de représenter notre ville aux Grandes Fêtes célébrées en Angleterre à l'occasion de l'anniversaire du rattachement de Bergerac au Duché de Lancastre en 1265.

Le 25 octobre 1265, le roi Edouard I^{er} d'Angleterre offrit au comte de Derby, Duc de Lancastre, le territoire de Bergerac et ses environs qui faisaient partie jusqu'à ce jour de la seigneurie du Périgord.

Ce septième centenaire fut célébré au Palais Saint James à Londres en présence de sa majesté la Reine. Elle a voulu que Bergerac soit là, et Monsieur le Maire Sicard avait délégué ses pouvoirs à Monsieur Delpérier notable de notre ville et pouvant s'exprimer dans l'anglais le plus

pur au milieu de la foule réunie dans le palais pour cette fête commémorative, on remarqua que sa majesté la Reine s'entretenait longuement et spécialement avec un inconnu de la Gentry Britannique. Et ils s'entretenaient en Anglais.

On apprit que cette marque d'intérêt s'était portée sur notre Président Delpérier, fort érudit, qui avait pu l'entretenir des faits historiques de 1265 dans sa langue.

Monsieur Sicard avait bien choisi son émissaire. Il a dû s'en féliciter comme nous nous félicitons de l'avoir choisi comme Président de ce jour.

Mes Chers Camarades,

Je veux ajouter encore un mot avant d'en finir. C'est un petit commentaire sur le discours de l'élève. Ce discours, de la plus haute philosophie, pose d'importantes questions. Nous devons d'abord les féliciter car ils ont participé tous les trois à cette dissertation.

Ils nous embarrassent quand ils demandent tout d'abord : « Est-ce que l'architecture moderne est plus propre à former des hommes en tant qu'individus que les cadres anciens ? ».

Nous basons tout, maintenant sur les mathématiques. L'ordinateur prévoit, se souvient et programme chaque minute d'une existence sans laisser la liberté du choix. L'homme n'est donc qu'un robot obéissant à un ordinateur.

Leur conclusion affirme que c'eut été notre devoir de prendre parti en association avec la jeunesse.

Ils viennent de se rendre compte de notre faillite et de notre lâcheté. Nous avons renoncé en tout point, fuyant les responsabilités, courbés sur le poids d'un affreux sentiment de culpabilité.

Toutes ces questions demanderaient des développements considérables. Mais, elles ont le mérite de nous amener à réfléchir. Nous ne pouvons donner de réponse mais ce que nous devons c'est féliciter bien haut ces jeunes gens qui manient si bien les idées générales.



Cliché « Sud-Ouest »



Cliché « Sud-Ouest »

Discours d'André DELPÉRIER

président de la Fête annuelle

M. Delpérier devait faire d'abord l'historique du tribunal de commerce avant de parler de son mécanisme.

Nos lecteurs seront certainement heureux de profiter de la documentation de M. Delpérier et d'apprendre que cette juridiction consulaire qui paraît anachronique à certains, existe depuis le XII^e siècle sous la forme d'arbitres élus. C'est le roi Charles IX qui, sur le rapport du chancelier Michel de l'Hôpital, institua officiellement les juges consuls par son édit de 1564. Portant toque, robe et rabat comme les autres juges du premier degré, les juges consulaires s'en distinguent en ayant une ceinture noire, car, par omission, ils n'ont pas été relevés du deuil de Louis XIV !

Le tribunal de commerce de Bergerac a été créé en même temps que ceux de Périgueux et de Sarlat, par décret de Louis XVI, le 28 décembre 1790. Son premier président se nommait Jean-Jacques Eyma. Il a siégé successivement Grand-Rue, rue Saint-Esprit, rue Neuve et enfin dans le palais de justice construit sous le Second Empire à l'emplacement du couvent des Carmes.

La juridiction comprend un président, quatre juges titulaires et trois suppléants, élus par les délégués consulaires et les membres anciens et en exercice des tribunaux et des chambres de commerce.

Il suffit qu'un seul des juges, issu d'une école commerciale ou d'une faculté de droit, ou bien encore par la pratique, connaisse l'application de la législation commerciale et qu'il renseigne ses collègues. Bien rares sont les jugements modifiés en appel. Le greffier en chef assure la continuité lorsque la présidence change de titulaire. Il n'y a eu que sept greffiers à Bergerac de 1791 à ce jour. La compétence de cette juridiction a été limitée à des contestations concernant tous les actes de commerce. Si les

juges ne sont pas rémunérés, si les frais de greffe sont légers, les taxes sont très lourdes, de sorte que la procédure commerciale est très onéreuse.

M. Delpérier devait terminer en disant que « *Si notre tribunal fonctionne sans problème majeur, cela est dû aux leçons que ses membres reçurent autrefois au vieux collègue Henri-IV* ».

Après cette journée de l'amitié si bien remplie, on se sépara par petits groupes, comme à regret, en faisant des projets pour se revoir et, en tout cas, pour ne pas manquer la prochaine réunion en octobre 1976.



La Directrice du Lycée Henri IV adressait dès le 21 octobre 1975, la lettre ci-jointe au Docteur R. Rousseau, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Henri IV.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous exprimer les vifs remerciements du Foyer du Lycée Henri IV pour la très substantielle subvention que votre Association lui a attribuée.

Vous le savez, ce geste, symbole du solide attachement que vous portez à votre « cher établissement », sera justement apprécié des jeunes qui, nous l'espérons, voudront continuer à maintenir vivante et active la flamme qui anime tous les Anciens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes très bons sentiments.

M.-T. ELIZONDO.

Au rendez-vous des souvenirs...

Mouline Michel, Maître-Assistant, Institut de Géodynamique, Université de Bordeaux III, avenue des Facultés, 33405 Talence.

Aimerait rencontrer ses camarades : Lallé, Gonthier et Sicard.

Lacombe Maxime, Directeur Commercial, Clautre, 24100 Bergerac. recherche son ami Paul Raynard qui serait Receveur des Finances du côté de Gap.

Erratum : La photo parue page 7 du bulletin 1975 représente la classe de 1^{er} et non de 2^e en 1937-1938.

La Flamme **sous l'Arc de Triomphe** (1975)

Notre camarade Jean Gagnaire, Président de notre filiale Parisienne, nous écrit :

Le Perreux, 9 janvier 1976

Mon cher Camarade,

La cérémonie de la Flamme s'est déroulée assez correctement : André Delpérier a ranimé la Flamme.

Des grèves, une interruption de courant aux feux de circulation m'ont mis en retard de 5 minutes pour y assister personnellement.

Le soir même au restaurant « Le Tourvill » tout près de l'Ecole Militaire, nous nous sommes retrouvés 22 anciens collègues bergeracois.

Notre ami Tardas, qui a assisté au banquet de l'Amicale du 19 octobre, nous a parlé des transformations qu'allait subir le Collège.

L'assemblée m'a prié de faire connaître à Bergerac son vœu de voir notre Association prendre pour titre « Association Amicale des Anciens Elèves des Lycées et Collèges de Bergerac ».

Gaston Bost souffrant n'était pas des nôtres.

Je n'ai pas encore de photos ; quand j'en aurai je vous les ferai tenir.

Veuillez transmettre à notre Président Rousseau, mes bonnes pensées et accueillir l'expression de mes sentiments les plus choisis.

NOTE DU SECRÉTAIRE. — Les camarades qui désireraient assister à la Cérémonie de la Flamme (en principe le dernier jeudi de novembre) sont priés de s'inscrire sans retard auprès de : Jean Gagnaire, Directeur Honoraire de la Banque de France, 18, rue de la Ferme, 94170 Le Perreux.

*

**

COMITÉ DE LA FLAMME

Paris, le 3 octobre 1975

Monsieur le Président,

Le Comité a bien reçu votre Correspondance du 1^{er} octobre 1975. Je ne veux point tarder davantage pour y répondre.

Notre Secrétariat a pris bonne note de votre désir de voir assurer désormais le rôle de correspondant permanent avec LE COMITE DE LA FLAMME pour votre Association par Monsieur Jean GAGNAIRE, Directeur Honoraire de la Banque de France, Secrétaire Général de votre Section Parisienne.

J'en ai fait part aussitôt à notre nouveau Président, le Général d'Armée François VALENTIN, et aux Membres du Comité qui ont bien volontiers donné leur accord.

Evidemment, nos relations en seront d'autant facilitées, mais, si vous

le désirez, notre Secrétariat pourrait fort bien vous adresser chaque fois un exemplaire des correspondances ou circulaires qui traitent des différentes activités du Comité.

En ce qui concerne la date de votre convocation pour la Cérémonie annuelle du ravivage de la FLAMME, le Calendrier de la dernière période de novembre vient d'être terminé. Nous avons réservé pour nos Amis « LES ANCIENS ELEVES DU LYCEE HENRI IV DE BERGERAC », selon notre tradition, le dernier jeudi du mois, soit le jeudi 27 novembre.

La Convocation doit être établie dans les jours qui viennent. Nous l'adresserons donc à M. J. GAGNAIRE comme vous nous le demandez.

Nous lui adresserons également, avec le compte rendu de l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 1975, les cartes d'invitation pour notre Messe Solennelle et le Service qui seront célébrés en la Cathédrale de Notre-Dame de Paris, le dimanche 9 novembre prochain, à la mémoire de tous les « MORTS POUR LA FRANCE » symbolisés par le SOLDAT INCONNU.

En vous assurant toujours de la profonde gratitude du Général d'Armée F. VALENTIN, et des Membres du Comité pour la noblesse des sentiments qui vous animent à l'égard du SOLDAT INCONNU, je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués et de mon entier dévouement.

Le Lieutenant-Colonel G. BORBEAU,
Secrétaire Administratif

Le coin des jeunes...

Liste des élèves admis au Baccalauréat, session 1975 :

T.A. — Baillard Françoise, Borde J.-Louis, Cadiot Bernard, Delfieux Michel, Delubriac Sylvie, Garandaux Bernard, Geneste Philippe, Leclercq Françoise, Londeix Jacques, Loussert Gérard, Renier Jacky, Stefanuto Philippe, Vles Vincent, Willeme Gilles.

T.C. — Ageneau Pierre, Chaput Eric, Charty Blandine, Desmarts Charles, Durand Patrick, Gibaudan Philippe, Giraudel J.-Luc, Lambert Jean-Patrick, Laur Pierre, Lavelle François, Lavergne Jean-Jacques, Oriez Philippe, Petit Marc, Reimbold Gilles.

T.D. — Bayle Corinne, Bourgeois Jean-Paul, Chouteau Christian, Cousinet Jean-Marie, Delmas Philippe, Delourme Jean-Marie, Dubau Claude, Giardi Jean-Paul, Gorin François, Griffoul Didier, Guyot Alain, Humbert Philippe, Laporte Alain, Lestage Patrick, Maiza Samia, Peleszezak Jean-Claude, Rivaiiller Philippe, Trevisiol Rino, Calvo Jean-Luc.

La promotion ci-dessus recevra gratuitement le présent bulletin.

Le coin des poètes

La Prairie aux Menthes

*Blottie au cœur des bois pénétrés par des sentes
Que n'effleurent jamais les bruits de la cité,
Secrète et solitaire, une île de beauté
S'offre à nos yeux séduits : c'est la prairie aux menthes.*

*Les voix de la forêt, de leurs vagues aimantes
Viennent baigner ses bords, sous le soleil d'été,
Car ses récifs d'aulne et de charme ont résisté,
Pour un temps, aux assauts des machines démentes.*

*Des saules retombants couvrent de leurs bouquets
L'ombre argentée où l'eau scintille en des laquets
Tout vibrants du ballet d'azur des demoiselles.*

*Une senteur verte et poivrée embaume l'air,
Et la vie assoupit ses atteintes cruelles
Dans la paix qui respire et sourit au ciel clair !*

Paul COURGET.



A un jeune auteur atteint du mal du siècle

*Les poètes toujours depuis l'antiquité
Aiment à exprimer leurs peines et leurs craintes ;
Les sanglots déchirants et les longues plaintes
Plaisent aux faibles nerfs de notre humanité.*

*A tous ces pleurnicheurs manquant de dignité
Comme les mendiants étalant leur vermine,
Je préfère la tendre et douce Marceline
Aux vers pleins de pudeur et de simplicité.*

*Entre les appétits de leur corps exigeant
Et leurs aspirations de pureté parfaite,
Les jeunes sont soumis à un choix permanent
Où l'esprit, trop souvent, a connu la défaite.*

*Pourquoi prendre à témoin sur un ton pathétique
Et la terre et le ciel de tes débordements ?
Crois-tu, par tes clameurs, troubler les éléments,
Vil fêtu ignoré de l'ouragan cosmique ?*

*Je sais qu'il convient mieux à ton tempérament
De te ranger parmi la cohorte fatale
Des écrivains maudits et des filles du diable,
T'imaginant ainsi, vivre orgueilleusement.*

*Mais je souhaite qu'un jour tu trouves l'amie sage
Qui te procurera enfin l'apaisement
Et qui te guidera vers l'ultime rivage
Où nul ne se souvient des lointains errements.*

J. BARTHE.



Réflexions d'un octogénaire

Heureux, qui, comme ULYSSE a fait un long voyage.

Heureux, qui, comme Camille BRASSEM a fait, à sa sortie du collège, un long voyage en Afrique du Nord, pour se lancer comme salarié dans le courant de la vie en 1912.

Heureux, qui, comme lui, a eu la grande joie, d'effectuer le même voyage du retour, qui le ramena à BERGERAC pays de son enfance, en 1918.

Il y retrouve son vieux collègue. Grâce à l'association fondée en Novembre 1909, et reconnue d'utilité publique par décret du 26 Juin 1941, il put s'y défouler quelques instants chaque année, en assistant, comme membre à vie, aux assemblées générales et y vivre de souvenirs et ressouvenirs, avoir des pensées émues à l'égard des dévoués professeurs et des nombreux camarades d'alors. Une de mes principales pensées a été pour notre professeur Paul PETIT, d'une grande intelligence, qui dans un discours d'une haute tenue littéraire a eu une phrase admirable en s'adressant à notre collègue : « Oh vieux collègue rouvre en chantant ta vieille porte ». Que c'était beau !!

Quoique très ancien, on garde de ce vieux collègue Henri IV, un bien grand souvenir, en pensant aux choses heureuses qui s'y sont déroulées il y a près de 70 ans. Puisse-t-il rester longtemps encore debout pour y accueillir une jeunesse studieuse toujours plus nombreuse, avide de s'instruire, c'est mon souhait le plus profond.

Réflexions de M^e Camille BRASSEM,
Enseignant et huissier de Justice honoraire.

Promenade d'automne

Note du Secrétaire Général :

Notre excellent ami, le Professeur Jean Barthe, a bien voulu à nouveau ouvrir pour nous le récit de ses « Voyages sur le pas de la porte ».

Suivant ses traces, nous découvrirons des merveilles que nous cotoyons souvent sans les voir...

...vers la vallée de la Couze

Comme la Vallée du Caudeau, il faudrait un poète pour chanter la petite rivière aux claires eaux tant appréciées des truites, lorsque les pêcheurs ne sont pas là. La Couze naît au-delà de Bouillac, non loin du château de Campagnac ; elle court à travers les vertes prairies dont les tons tranchent avec l'aridité relative des versants calcaires où les falaises parfois à pic montrent de pittoresques entassements de rochers. On pourrait se croire, en plus petit, dans la Vallée de la Vézère, et comme sa sœur aînée, la Couze offrit asile à nos lointains ancêtres de l'âge de la Pierre. Du Trou de Peyrol à La Fontaine de Gaudonne, nombreux sont les abris officiellement fouillés ; les plus célèbres sont ceux de la Gravette à Bayac et de Combe Capelle dans la commune de Saint-Avit-Sénieur. A Combe Capelle, on a retrouvé des types d'humanité aux corps très sveltes, donnant presque une apparence de fragilité ; c'est à eux, du moins en partie, que l'on doit les industries locales du Moustérien, du Périgordien et du Solutréen.

Le néolithique a laissé plutôt ses traces sur les plateaux, avec de nombreux dolmens, que nous trouverons surtout au-delà de la Vallée de la Couze, dans le Sud de la région. Il y a également quelques vestiges des temps gaulois et gallo-romains. Enfin, au Moyen-Age, tandis que les moines installaient leurs abbayes sur les plateaux, mais à proximité de la Vallée, les seigneurs construisaient, pour surveiller cette importante voie d'accès, de puissants châteaux forts à Couze, Bayac, Bannes et Montferrand ; c'est ce qui explique aussi la position du château de Lanquais sur cet humble frère de la Couze qu'est le Couzeau, sur les bords duquel s'achèvera notre périple.

DE COUZE A BANNES

L'excursion ne commence vraiment que lorsqu'on aperçoit, du pont sur la Dordogne, la chute de la Couze ; elle anime le descendant d'un des

anciens moulins à papier, dont les débuts remontent peut-être au temps où Bertrand de Goth était Pape. Si les maisons de Couze longeant la route sont souvent banales, il n'en est pas de même de celles qui s'étagent au flanc de la colline jusqu'au cimetière. Sur l'emplacement de celui-ci, s'élevait un château fort qui surveillait le confluent ; un de ses capitaines, le terrible Jean de la Salle, causa, d'après le Livre de Vie, bien des ennuis à la ville de Bergerac.

Installé à Couze par Nicolas de Beaufort, petit neveu du Pape Clément VI, il méprise les ordres de son maître comme ceux du Sénéchal du Périgord, Pierre de Mornay. Ses compagnons, plus malandrins que soldats, prendront un jour deux habitants de Bergerac et un âne chargé de vin. Plus tard, trois hommes. — Une autre fois, huit chèvres et un bœuf, etc...

Il ne lâche sa proie que contre rançon, et pendant le Carême, il accorde pour 45 francs une trêve à la ville de Bergerac. Puis ses courses reprennent, et pour accorder une nouvelle trêve, il réclame de Bergerac six tonneaux de vin, deux pièces de drap, huit charges de sel et 2 000 carreaux ; ses exploits ne feront que se multiplier lorsque, après 1382, il repasse dans les rangs anglais alors que Bergerac obéit encore à Charles VI.

Avant de quitter Couze on voit, sur la droite, le chevet d'une délicieuse église romane bien digne d'une visite ; hélas, depuis longtemps, on y entrepose des sacs de papier !

Nous n'irons pas au château de Cardou, qui domine un paysage de vastes prairies ondulées bordées de beaux pins. Son propriétaire, M. de Saint-Exupéry, Maire de Bourniquel, y fait exécuter d'importants travaux de restauration et il serait trop difficile aux autos de se parquer.

En revanche, par un chemin sinueux, nous montons jusqu'au petit manoir de Bayac qui s'aperçoit du vallon, dans son nid de verdure. Si le corps de logis est moderne, deux tours, bien que restaurées, subsistent encore de la demeure des Bayac, des Lausse, et des Bosredon. En 1580, victime des relations de bon voisinage, Pierre de Bosredon y fut tué par les boulets des couleuvrines de Chans de Monsac, du Parti protestant. Bientôt Bannes jaillit du roc escarpé dont il épouse les contours. De bonne heure une forteresse surveilla la jonction de la Couze et du Roumaguet. Elle fut à la fin du XIV^e siècle le repaire de Jean de Seignal, redoutable ravageur.

Un jour, ses gens saisissent en plein Faubourg de la Madeleine la jument du digne Recteur, ânes et ânesses ainsi que des bourgeois, plus tard relâchés contre rançon ; une autre fois, son acolyte Domingo de Fis, après une rafle autour de Bergerac, ramène encore à Bannes bœuf, ânes et chevaux. En mars 1380, Jean de Seignal somme les « chers seigneurs et bons amis » de la Jurade de venir « appatisser à Bannes » sinon,

déclare-t-il, « nous vous ferons tous les dommages que nous pourrons ». Il s'apaisera momentanément sur les sommations de son suzerain direct Perducat d'Albret, châtelain de Montcuq, qui en usa toujours bien avec la ville de Bergerac.

Plus tard, Ramonet de Sors ne se conduisit guère mieux ; le Comte de Penthievre, à qui Dunois avait vendu le Comté du Périgord, reprit la forteresse en 1442, aux d'Abzac restés fidèles aux Léopards et la fit raser. Armand de Gontaut-Biron, grand constructeur, la rebâtit d'un seul jet aux environs de 1500, c'est ce qui explique son unité de style. Le château reste féodal par ses tours rondes et ses toits en poivrières, la profusion des créneaux et des machicoulis, mais, fenêtres à meneaux et lucarnes au dessin délicat, adoucissent l'austérité de cette appareil défensif. Et l'intérieur contient quelques morceaux de choix : escalier en vis, fresques de la chambre du Roi Henri, surtout la magnifique cheminée, où une cordelière relie fleurs de lys, hermine, et le monogramme des souverains régnants (L.A.).

Le propriétaire actuel, M. Lemasson, s'est efforcé de rendre à Bannes son lustre d'antan, et a même remis en état des pièces depuis longtemps négligées. On admirera, avec Jean Secret, la symphonie des couleurs, où le bleu de l'ardoise des tours s'harmonise avec les tons roux des tuiles des toitures aiguës, l'or des pierres et l'argent des baies à meneaux dominant l'ocre du rocher et le vert foncé des arbres. Mais l'effet est peut-être plus saisissant encore, lorsque dans la froide lumière d'un matin d'hiver, rocs, remparts et tours, émergeant de la brume flottant dans les vallons, semblent se confondre en un fantastique vaisseau de pierre.

SAINT-AVIT SÉNIEUR

Quittant Bannes, nous reprenons la Vallée de la Couze jusqu'à l'agréable logis de Pont-Roudier. Sur la gauche, un ravin, dont les parois calcaires offrent un vrai paysage des Causses, mène à Saint-Avit. C'est là, dans une grotte près d'une source, que termina ses jours l'ancien soldat d'Alaric.

Par ses prières, Saint-Avit chasse les reptiles qui hantaient ces lieux et provoque l'écroulement d'un temple qui abritait d'innombrables idoles ; il convertit un brigand venu voler son miel et écarte les démons qui avaient pris, évidemment, l'apparence d'une engageante créature.

Il y eut, très tôt, un couvent de bénédictins qui devint, au XIII^e siècle, une collégiale de chanoines séculiers de Saint-Augustin.

Leur prieur avait aussi les revenus de Saint-Pompon et de Saint-Croix, mais chaque chanoine avait sa prébende en pain, vin et deniers.

L'administration des biens n'alla point sans quelques conflits, soit avec la Bastide de Beaumont, soit avec la puissante Abbaye de Cadouin.

Si les guerres anglaises ne furent pas trop néfastes au couvent, les luttes

religieuses le traitèrent beaucoup plus mal. Le pillage et la destruction partielle de l'Abbaye en 1577 furent l'étrange résultat de l'absorption d'un plat de champignons présenté par Annet de Commarque à son suzerain Geoffroy de Caumont.

D'un plat de champignons à la destruction d'une Abbaye

On évoquait récemment, à l'occasion du circuit des Bastides, la curieuse figure de la belle et énergique Marguerite de Lustrac, dame de Gavaudun. Doublement veuve, d'Antoine de Bourbon, son amant, si vilainement perforé au siège de Rouen et de son mari, le maréchal de Saint-André occis en 1562 à la Bataille de Dreux, elle se fit huguenote. Elle eut souhaité épouser le prince de Condé, alors aux prises avec la belle Isabeau de Limeuil ; poussée par Jeanne d'Albret, elle se rabattit sur le riche protonotaire Jacques Geoffroy Monpart de Caumont. Celui-ci n'avait, à l'opposé de son cadet François de Caumont, Seigneur de la Force « ni cœur, ni mains, ni jugement » et Brantôme put écrire : « j'ai connu une dame qui avait épousé un maréchal de France beau et vaillant, et en secondes noces, elle alla prendre un tout au contraire de celui-là ».

Cependant, malgré sa prudence, Caumont avait dû mettre ses possessions entre Dordogne et Garonne à la disposition des forces protestantes, et plus particulièrement, du groupement des « Sept Vicomtes » qui opérait en Quercy, Agenais et Périgord méridional. Echappé de justesse à la Saint-Barthélemy, Geoffroy de Caumont n'en devint que plus timoré, et songea même à retirer tout appui aux Sept Vicomtes. Or, ses châteaux de Caumont, Folhet, Tonneins-Dessus et Castelmoron étaient tenus par les frères de Commarque, ses vassaux. Le Vicomte de Reyniès conclut un accord avec Annet de Commarque, Seigneur de Pechgaudou, fils de Jean de Commarque et de Françoise de Saint-Aulaire, qui lui promit de lui livrer ces places pour mille écus d'or.

Voici comment il s'y prit pour supprimer toute opposition de la part de Geoffroy de Caumont. « Commarque alla donc en avril 1574, à Castelnau et s'ingéra de servir les viandes à la table du Seigneur de Caumont ; pour ce faire, il osta la serviette du Seigneur de Bessou (beau-frère de Geoffroy de Vivant, gouverneur de Castelnau), qui faisait l'état de maître d'Hôtel, et se mit à sa place. Il présenta au dîner des champignons que le Seigneur de Caumont aimait beaucoup... Geoffroy se trouva mal, et le bruit courut qu'il était empoisonné. Cela fut vérifié par les médecins qui ouvrirent le corps aussitôt après la mort, survenue trois jours après ». (Archives de La Force).

Marguerite de Lustrac devait accoucher, en juillet 1574, d'une fille, Anne, héritière normale des possessions paternelles. Mais le tuteur de l'enfant fut son oncle, le catholique Jean des Cars ; il voulut l'accaparer et plus tard la marier dans sa propre descendance, d'où des drames en série.

Marguerite de Lustrac chargea le célèbre chef huguenot Geoffroy de Vivant, son vassal, et bien plus sans doute, de veiller sur les intérêts de sa fille, ce qui n'empêcha pas Commarque de livrer aux Sept Vicomtes les places promises, où ils tinrent garnison.

L'Edit de Beaulieu survint sur ces entrefaits (1576). Il rendit à Henri de Navarre, comte du Périgord, le Gouvernement de la Guyenne. A la demande de Geoffroy de Vivant, Henri ordonna à Commarque de remettre au tuteur d'Anne les biens indûment accaparés. Mais, pour adoucir la mesure, le Roi de Navarre donna à Commarque, en compensation, une commission sur la prospère Abbaye de Saint-Avit-Sénieur qui était devenue un chapitre collégial des chanoines de Saint-Augustin.

Après s'être fait la main sur un protonotaire, comment Commarque aurait-il eu des scrupules pour de simples chanoines ? En janvier 1577, il va donc se présenter chez les Augustins de Saint-Avit avec son seul écuyer. On l'accueille, car il est officiellement catholique, et tandis que s'engage la conversation, l'écuyer sonne la cloche du couvent. Les Huguenots cachés aux environs accourent alors et brisent les portes. « Tous les chanoines furent tués ou prisonniers, l'église rompue, le clocher mis par terre, les cloches emportées, les papiers et titres en cendres » (Chronique de G. Tarde).

Annet de Commarque vida les lieux au mois de Mai. Les quelques moines rescapés revinrent ; ils assurèrent à leurs morts une sépulture décente, et pour récupérer quelques sommes, il s'adressèrent au Parlement de Bordeaux ; un long procès s'en suivit, qui se termina à leur avantage. Mais ils restèrent si pauvres qu'ils durent, par la suite, passer un concordat d'union avec le chapitre de Sarlat (1690). Ils se transportèrent dans cette ville, avec le peu qui subsistait de leur antique opulence, dont une belle cloche gothique, qui est toujours à Sarlat. Peut-être, en des temps moins troubles, a-t-elle sonné, joyeuse ou triste, à l'occasion des heurs et malheurs de la famille de Commarque.

Actuellement, l'église a toujours des créneaux aux murs latéraux, au porche et à la tour Sud, tandis que celle du Nord est restée éventrée. A l'intérieur, les trois travées de la nef sont surmontées de voûtes angevines reposant sur de gros piliers carrés, faits plutôt pour supporter des coupes.

Au Sud de l'église, les ruines des bâtiments monastiques restèrent à l'abandon jusqu'à ce qu'un savant géologue, doublé d'un préhistorien et d'un amateur d'art, ait obtenu l'autorisation d'y faire des fouilles. M. Fitte vous montrera lui-même le résultat de ses travaux qui ont contribué à réveiller un bourg un peu endormi. Mais Saint-Avit n'a-t-il pas aussi pour Maire un de nos universitaires les plus éminents ?

(à suivre)

NÉCROLOGIE

Camarades décédés en 1975-76

DESPLANCHES Denis
PASCAL Emile
PAZAT Raymond
AUBRY Albert
BOYER René
LAMBERT Aurélien
REY Paul-Charlie
EYNARD Guy
NOUVEL Jacques
VIGIER DE GASTON Robert

N. B. : Nos camarades sont instamment priés de vouloir bien aviser le secrétariat lorsqu'ils apprennent la disparition de l'un des nôtres.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)	HAYTON Enrique (1871-1953)
AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970)	JALABERT René (1905-1970)
BARBARIN Robert (1887-1968)	LAVIGNE Emile (1904-1968)
BÉNEY Robert (1897-1958)	LIONNET Edmond (1870-1944)
BERNARD Ambroise (1880-1962)	MATTER Paul (1872-1959)
BOUCHER Charles (1880-1971)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
BRANDA Marcel (1885-1972)	MIRABEL Roger (1891-1950)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MORIN Henri (1889-1969)
CARMILLE René (1886-1945)	MORIZE Marcel (1894-1939)
CHEVALIER Albert (1874-1970)	NADAUD Pierre (1888-1944)
COQ Robert (1896-1973)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
DEJOUAS René (1891-1959)	POZZI Jean (1884-1967)
FABRE Albert (1879-1955)	POZZI-ESCOT Marius (1880-1963)
FLOURET Marcel (1892-1971)	ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
FOURNIER Charles (1892-1955)	SAIGNETTE Raoul (1887-1972)
GOULARD Jacques (1895-1964)	VERGNIOL André (1893-1965)
	VERNEDE Georges (1895-1971)

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 4 trimestre 1976 (N° 1029)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
— A TROIS CENTS EXEMPLAIRES —
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION
